

RW/933/2021/3350/4579/401

Lot 401

Mesures prises au compas. Pas de prolongation possible. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'*Ips typographus* L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares. L'accès aux enceintes concernées est interdit aux exploitants forestiers le jour avant toutes actions de chasse collectives programmées. Respecter les voies de débardage existantes. Tous les bois délivrés doivent être abattus pour récupérer la caution.

Nombre d'arbres total	515	--
Volume grumes	278,123	m ³
Volume houppiers	110,000	m ³
Volume total	388,123	m ³
Cube moyen	540	dm ³
Circonférence moyenne	89,757	cm
Surface de coupe	22,118	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	DER.LE CHAINISSE - cpe 7	--
Vente	Vente du Cantonement de Vielsalm Mercredi 20 octobre 2021 Adresse non fournie	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Hêtre Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Champignon Normal		Chêne Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Sec Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	2		-		-		-	
35	50		-		1		-	
		1,938				0,038		
45	58		-		-		-	
55	64		-		1		-	
		12,722				0,129		
65	55		-		1		-	
		10,120				0,184		
75	54		-		1		-	
85	21		-		2		-	
95	26		-		4		3	
		36,747				3,159		1,503
105	11		-		9		2	
115	4		-		9		4	
		8,491				11,178		4,126
125	11		-		13		2	
135	4		-		11		1	
145	5		-		7		3	
		17,242				29,898		5,823
155	2		-		2		1	
165	6		-		5		1	
175	9		-		-		1	
		23,015				10,575		4,320
185	4		-		1		-	
195	6		-		-		-	
		21,496				2,383		
205	7		1		-		-	
215	3		1		-		1	
225	2		-		1		-	
245	3		-		-		-	
		35,004		3,729		1,569		1,104
255	1		-		-		-	
265	5		-		-		-	
		25,512						
Total grumes	413	192,287	2	3,729	68	59,113	19	16,876
Houppiers/Taillis	-	92,000	-	3,000	-	15,000	-	

Feuillus Divers

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
45	1	
55	2	
		0,335
65	1	
		0,184
75	2	
85	1	
95	1	
		1,470
115	2	
		1,008
135	2	
145	1	
		3,121
Total grumes	13	6,118
Houppiers/Taillis	-	